

CODE D'ÉTHIQUE DE L'APCRQ

Principe directeur

Toute personne, participant à une activité de l'APCRQ, ne devra jamais faire preuve d'une quelconque discrimination que ce soit de sexe, d'âge, de race, de religion ou de toute autre forme.

Code d'éthique du membre lors d'activités de l'APCRQ

Chaque participant doit :

- Suivre les règles et directives émises par l'APCRQ;
- Faire preuve de politesse envers autrui, utiliser un langage respectueux et un comportement social agréable et paisible en tout temps lors des activités de l'APCRQ;
- Jouer dans un esprit de franc-jeu envers chacun des participants; ainsi, chacun des joueurs d'un match sera considéré comme un partenaire de jeu plutôt qu'un adversaire;
- Respecter les consignes données par le responsable bénévole de chaque plage horaire;
- Adapter son niveau de jeu lors des séances de pickleball libre afin que les nouveaux et les débutants puissent se sentir accueillis et intégrés au groupe;
- Respecter les appels/décisions de balle de l'autre équipe. Dans le doute, la balle est jugée bonne pour l'équipe qui a fait le coup;
- Respecter les parties en cours lors d'un déplacement dans l'espace-jeu;
- Respecter les arbitres et bénévoles lors de tournois ou activités spéciales organisés par l'association;
- Se restreindre de donner des conseils de jeu à un autre joueur sauf lorsqu'ils sont explicitement sollicités par celui-ci;
- Respecter les mesures sanitaires et autres mises en place pour la sécurité de tous, par la Santé publique, la Ville de Québec, les organismes et l'APCRQ.